

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Séance du 10 AVRIL 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS, légalement convoqué le quatre avril, s'est réuni à la mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET, Mme Servane GESRET

Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 19 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

**2025-38 - DELIBERATION POUR LA DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A LA DRAC RELATIVE AU PROJET
MEDIATHEQUE**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le projet d'extension des horaires et décide de solliciter la DRAC au titre de la dotation générale de décentralisation dans le plan de financement ci-dessous pour une aide financière.

Plan de financement prévisionnel extension des horaires d'ouverture

DEPENSES HT	RECETTES
Frais de personnel année 2026-2030 (coût annuel évalué à 22841€ pour 17h30 hebdomadaire*) : 114 205 €	DRAC année 2026-2028 (50%) 34 261.50 €
	DRAC année 2029-2030 (25%) 11 420.50 €
	Commune (autofinancement) 68 523 €
TOTAL 114 205 €	114 205 €

(*)Evaluation au taux horaire de 25.10€

Le secrétaire de séance, Mme Mauricette DIRR



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

